
PÉRIODE III.

PARIS SOUS LA PREMIÈRE RACE DES ROIS FRANCS.

§ 1^{er}. Établissement des Francs à Paris; nature de leur gouvernement.

Pendant cette période, la scène historique éprouve de grands changements : la domination romaine, établie depuis plus de cinq cents ans, s'évanouit ; sur ses ruines s'élèvent des trônes nouveaux ; des hommes féroces, et depuis longtemps habitués au brigandage, deviennent maîtres de la Gaule. Dès lors se termine la période des *temps antiques* ou *romains*, et commence celle du *moyen-âge* ou de la *barbarie*.

Les Romains, en introduisant dans les provinces un grand nombre de nations étrangères, qualifiées de *Gentils* ou de *Lètes*¹, en leur accordant des terres, en élevant plusieurs de leurs chefs aux dignités les plus éminentes de l'empire, avaient commencé l'œuvre de la dégradation sociale ; les événements du cinquième siècle l'achevèrent. Les lumières s'éteignirent ; et ce ne fut qu'après dix siècles d'anarchie, d'erreurs, de calamités et de crimes, qu'elles parvinrent à se rallumer.

Au mois de décembre 406, des hordes de barbares

¹ On trouve les noms de ces nations étrangères, et celui des lieux où elles étaient placées, dans la notice des dignités de l'Empire. Il existait des *Sarmates* sur le territoire des Parisiens, et très-probablement au lieu de *Gentilly*.